

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 26 AVRIL 2022

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 20 avril 2022, s'est réuni à 20h30 au Réservoir à Lunéville, sous la présidence de M. Bruno MINUTIELLO, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Rose-Marie FALQUE, M. Martial BANNEROT, Mmes Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, MM. Christian GEX, Laurent KUREK, Mme Sabrina VAUDEVILLE, M. Bruno MINUTIELLO, Mme Emmanuelle LINDT, MM. Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Mmes Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, MM. Jean-Marie CLAUDEL, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Didier-Jean THOMAS, Mme Marie-Lucie HENRY, MM. Gérald FRANÇOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard RATEAU, Fabrice LASSIETTE, Mme Murielle GRIFFOUL, MM. Hervé BERTRAND, Michel BOESCH, Mmes Valérie DIDIER, Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, MM. François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Mmes Alexandra HUGO-CAMBOU, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, Catherine LAURAIN, MM. Jacques LAMBLIN, Etienne MAIRE, Mme Colette MANSUY, M. Thibault VALOIS, Mme Marie VIROUX, MM. Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Luc DEMANGE, Mme Ludivine GEANT, MM. Alain FORTIER, Gérard COINSMANN, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Mme Dominique ROBERT, M. Dominique ALISON, Mme Francine GARNIER, M. Pascal MARCHAL, Mme Audrey FINANCE, MM. Jacques PISTER, Joël DONATIN.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Didier COLIN (*pouvoir à M. Christian GEX*), Bernard MICLO (*remplacé par Mme Emmanuelle LINDT*), Mme Christine L'HUILLIER (*pouvoir à M. Jacques DEWAELE*), M. Alain THIERY (*remplacé par M. Didier-Jean THOMAS*), Mme Claude BAILLY (*pouvoir à Mme Valérie DIDIER*), M. Gérald BARDOT (*pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), Mme Barbara BERTOZZI-BIEVELOT (*pouvoir à M. Etienne MAIRE*), MM. Frédéric BREGEARD (*pouvoir à Mme Marie VIROUX*), Ludovic CHAUMET (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), Pierre-Jean COURBEY (*pouvoir à M. Gérard RITZ*), Christian FLAVENOT (*pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), Mme Virginie GENOT, MM. Pascal L'HUILLIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX (*pouvoir à Mme Alexandra HUGO-CAMBOU*), Mme Catherine PAILLARD (*pouvoir à M. François FRASNIER*), M. Benoît TALLOT (*pouvoir à M. Bruno MINUTIELLO*), Mme Caroline THOMAS (*pouvoir à Mme Colette MANSUY*), MM. Matthieu SIGIEL (*pouvoir à Mme Murielle GRIFFOUL*), Jean-Marie LARDIN (*remplacé par M. Dominique ALISON*), Ludwig MISCHLER (*pouvoir à Mme Ludivine GEANT*)

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Thierry BIET, Stéphane DECUGIS, Mme Christelle VIVOT

RAPPORTEUR : M. le Président

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Alain FORTIER

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 3 MAI 2022 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2022-060 : Administration Générale - Nouveau représentant titulaire au Syndicat Intercommunal d'Épuration du Clairupt suite à démission

Il est rappelé à l'Assemblée que la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif depuis l'arrêté du préfectoral du 20 décembre 2018.

Il est également rappelé que le Syndicat Intercommunal d'Épuration (SIE) du Clairupt, est composé de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat par substitution aux communes de Bertrichamps et Thiaville-sur-Meurthe [et de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges par substitution à la commune de Raon-l'Étape.]

Conformément aux statuts du SIE du Clairupt, la CCTLB est représentée au Comité syndical par 10 délégués titulaires et 2 délégués suppléants, membres de son Conseil ou tout autre conseiller municipal d'une commune-membre pour le représenter à ce Comité syndical.

Ont ainsi été nommés par délibération n° 2020-165 du 18 septembre 2020 :

Délégués titulaires : Mme Laure VOURION, MM. Benoît TALLOT, Jean-Paul FRANÇOIS, Dominique GEORGE, Joël RAIZNER, Steven FERRY, Miodrag TANASIJEVIC, Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Mme Véronique THIERRY

Délégués suppléants : Mmes Rose-Marie FALQUE, Katia CHIAROTTO

A la suite de la démission de Mme Laure VOURION, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau délégué titulaire pour siéger au Comité syndical du Clairrupt durant le mandat 2020-2026.

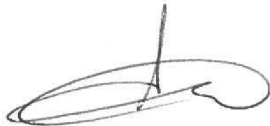
Après proposition de vote à main levée, conformément à l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'organe délibérant a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret à la nomination de ce délégué.

Le Conseil de Communauté, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Elit, à main levée, M. Frédéric THOMAS, délégué titulaire de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat au Syndicat Intercommunal d'Épuration du Clairrupt durant le mandant 2020-2026.

Fait et délibéré à Lunéville, le 26 avril 2022.

Pour expédition conforme,



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2022.04.28 15:26:45 +0200
Ref:20220428_115601_1-1-O
Signature numérique
le Président